

pied. A un certain moment, il s'est engagé sur un vieux pont de bois que j'ai craint de voir effondrer sous son poids, mais il tenait à se rendre compte de tout ce qui méritait d'être vu. Il a traversé ce pont et parcouru tous les coins de l'isthme. J'ai eu aussi le plaisir de voir là-bas M. George Drew. Il ne s'agit pas ici, en effet, d'une question politique: les habitants de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Édouard sont favorables à ce projet, quelles que soient leurs convictions politiques. Peu après être devenu le chef du parti, M. Drew eut l'occasion de rendre visite à l'université de Mount-Allison et je l'ai conduit jusqu'au détroit de Canso. Il ne m'a donné aucun engagement mais a promis d'envisager cette question avec sympathie.

Encore une fois, je lance cet appel aux députés, quelles que soient leur convictions politiques. Qu'ils voient donc à ce que justice tardive soit rendue aux habitants des provinces Maritimes et qu'ils fassent en sorte que le canal de Chignectou, dont on parle et dont on attend l'aménagement depuis plus de cent ans, soit creusé sans plus de retard. Il y aurait lieu aussi, si on le pouvait, de prévoir dans cette région un aménagement hydroélectrique, de sorte que nous qui habitons les provinces Maritimes puissions désormais profiter de l'électricité à bon marché comme les habitants du centre du Canada, afin que nos industries puissent être perfectionnées ou même, nous être rendues. Si je réclame cela, c'est que les petites industries que nous possédions autrefois sont disparues, achetées ou transportées dans les provinces centrales. Si l'on fait droit à ma demande, les provinces Maritimes pourraient de nouveau connaître une ère de prospérité industrielle, comme le reste du pays.

**M. George C. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings):** Les paroles énergiques du représentant de Cumberland (M. Black) au sujet de ce projet ne me permettent pas d'ajouter grand chose pour l'appuyer. Cependant, vu que cette entreprise longerait ma propre circonscription et que les eaux du bassin des mines couleraient dans ce canal si un jour on l'aménageait, je manquerais à mon devoir en m'abstenant d'appuyer le plaidoyer du représentant de Cumberland.

Comme il vous l'a dit, il y a longtemps qu'on parle de ce projet. La question d'aménagement de ce canal a connu des hauts et des bas non pas aussi rapides que ceux de la marée, mais aussi réguliers, pendant un siècle ou plus. Les anciens projets d'établissement de canaux étroits et autres se sont envolés avec le temps, mais nous envisageons maintenant la possibilité d'aménager un canal ma-

ritime et en même temps d'y produire de l'énergie électrique. Je partage l'avis qu'a exprimé cet après-midi le représentant de Lake-Centre (M. Diefenbaker), qui a déclaré qu'il n'incombe pas aux membres du Parlement de demander qu'on dépense des deniers publics dans leurs circonscriptions ou dans toute autre partie du Canada, si cette dépense n'est pas motivée du point de vue économique. Comme le député l'a fait remarquer, l'aménagement du canal serait une tâche assez facile, car la nature du sol et les autres éléments permettraient de l'effectuer à un coût minimum. Grâce à l'importante mise en valeur des ressources en fer du Labrador, dont les journaux nous ont parlé, aux expéditions considérables de minerai qu'on se propose de faire,—et sur lesquelles le ministre des Finances (M. Abbott) compte probablement pour rétablir l'équilibre de notre change avec les États-Unis,—l'économie de centaines de milles de transport en haute mer serait vraiment d'une grande valeur. Quant à l'énergie, on fait un relevé et des études à ce sujet. Les provinces Maritimes ont besoin de cette énergie. Je prie les ministres compétents du Gouvernement de veiller à ce qu'on effectue un relevé approprié et qu'on fasse les études voulues, soit maintenant, soit prochainement, en vue d'établir si cet aménagement hydroélectrique est réalisable ou non. Il n'appartient sûrement pas à un profane de préconiser cette dépense. Il s'agit d'une question relevant du domaine scientifique, d'un problème de génie. On devrait effectuer dès maintenant et mener à bonne fin les relevés et les études de génie qui s'imposent. Si l'entreprise est justifiée, nous réclamons la dépense voulue. Si elle ne l'est pas, nous n'en voulons pas et nous n'y avons pas droit.

Quant au canal, c'est une question réglée. On pourrait le creuser n'importe quand. En tout cas, la région a sûrement besoin d'énergie. L'essor industriel des provinces Maritimes est ralenti par des circonstances dont il est inutile de parler. Les possibilités des débouchés d'exportation sont merveilleuses. Il nous faut produire de l'énergie à bon marché. Pour l'heure, cela semble être le seul projet,—à l'exception de celui dont le député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) parlait cet après-midi, c'est-à-dire la production d'énergie à même les houillères,—qui nous permette d'obtenir à bon marché de fortes quantités d'énergie électrique. J'insiste donc de nouveau pour qu'on effectue prochainement une étude à cet égard.

Il est plusieurs aspects de ce projet d'aménagements auquel je pourrais m'arrêter. J'en signalerai un au ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), puisqu'il occupe son pupitre

[M. Black (Cumberland).]